ÉCO VALLÉE
EPA PLAINE DU VAR

CONSEIL D'ADMINISTRATION
09 Juillet 2015

DELIBERATION N° 2015-008

Autorisation donnée au Directeur général de l'EPA de signer le protocole de partenariat avec la commune de Saint-Jeannet

Vu le décret n° 2008-773 du 30 juillet 2008 portant création de l'Etablissement Public d'Aménagement de la plaine du Var,

Vu l'arrêté de la Ministre de l'égalité des territoires et du logement portant nomination de M. Pascal GAUTHIER en qualité de directeur général de l'EPA plaine du Var à compter du 2 Septembre 2013,

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 9 juillet 2015 qui approuve le Programme Prévisionnel d'Aménagement du Projet Stratégique et Opérationnel (PSO) identifiant le secteur des Coteaux du Var à Saint-Jeannet comme un site à enjeux,

Vu Le rapport de présentation relatif aux enjeux et au potentiel de développement du secteur des Coteaux du Var à Saint-Jeannet,

Vu le projet de protocole de partenariat annexé.

Le Conseil d'Administration :

- Approuve le projet de protocole de partenariat sur le secteur des Coteaux du Var à Saint-Jeannet,
- Autorise le Directeur Général, en tant que de besoin, à procéder à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel sur ce document,
- Autorise le Directeur Général à signer ledit protocole,
- Autorise le Directeur Général à mettre en œuvre les études et procédures nécessaires.

Le Président du Conseil d'Administration

Christian TORDO

Immeuble Nice Plaza – 455, promenade des Anglais – BP 33257 – 06205 NICE CEDEX 3
Tel. 04.93.21.71.00 – Fax 04.93.21.71.26